

# Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 26 avril 2018 à 8 h 30

#### **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 11155, avenue Hébert, le jeudi 26 avril 2018, à 8 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

#### ORDRE DU JOUR

# 10 - Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 avril 2018 à 8 h 30.

### 20 - Affaires contractuelles

20.01 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1180217006

Octroyer un contrat de services à Distribution alimentaire de Montréal-Nord, coopérative de solidarité (aussi connue sous le nom de panier futé coop), mandataire du Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), pour un montant maximal de 73 261,56 \$, taxes incluses, pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

District(s): Marie-Clarac Ovide-Clermont

20.02 Entente

#### CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1187408001

Approuver un projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et Les Immeubles CGA s.e.n.c., propriétaire du lot 1 668 071, situé à l'intersection du boulevard Rolland et Arthur-Chevrier, pour l'occupation temporaire d'une parcelle du lot, par l'arrondissement et l'organisme Panier-Futé Coop, opérateurs des Marchés du Nord et autoriser une dépense de 13 969.46 \$, taxes incluses, que l'arrondissement s'engage à verser sous forme de compensation pour l'occupation de l'espace, à Les Immeubles CGA s.e.n.c., advenant que le projet permanent de la Place Rolland ne soit pas réalisé le 31 décembre 2020.

District(s): Ovide-Clermont

et responsabilités :

Charte montréalaise des droits Art. 18 e) favoriser la prise en charge de leur milieu par les citoyennes et les citovens en vue d'améliorer la vie économique et sociale des

collectivités

#### 30 - Administration et finances

30.01 Autorisation de dépense à l'intérieur d'une entente-cadre

CA Direction des travaux publics - 1183484004

Autoriser une dépense maximale de 66 685,50 \$, taxes incluses, auprès de Construction & Pavage Portneuf inc., pour la fourniture sur demande d'enrobés bitumineux à chaud dans le cadre des travaux faits en régie, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme.

## 40 - Réglementation

40.01 Règlement - Adoption

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1185995004

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le Règlement RGCA 18-10-0007 autorisant l'occupation à des fins de ressource intermédiaire pour le bâtiment situé au 4888-4890, boulevard Léger.

Marie-Clarac District(s):

**40.02** Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1180217011

Adopter, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le premier projet de résolution PP-031 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur nord-est, sis au 12 265-12 295, boulevard Rolland (partie du lot 1 668 071)

District(s): Ovide-Clermont

40.03 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA <u>Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1180217012

Adopter, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le premier projet de résolution PP-032 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur de Charleroi, sis au 4660, rue de Charleroi (partie du lot 4 193 916, située au coin de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne)

District(s): Marie-Clarac

Marie Marthe PAPINEAU Secrétaire d'arrondissement Montréal, mardi 24 avril 2018